

Appel à Manifestation d'Intérêt

« Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



Restauration d'une grange en intégrant des critères de développement durable (chanvre, HQE, RT2012) pour y installer un relais médical télésanté

« Action - Retour d'Expérience »

Moigny-sur-École



1. La collectivité

Nom: Moigny-sur-École

Adresse: HOTEL DE VILLE - 59 Grand-Rue - 91490 Moigny-sur-École

Type de collectivité ou territoire: Commune

Site internet: www.moigny-sur-ecole.com

Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...) : Agenda21

Typologie de territoire : Territoire peu dense

Population (nombre) de votre collectivité ou territoire : 1330 hab.

2. Présentation de l'action en santé-environnement

Titre : Restauration d'une grange en intégrant des critères de développement durable (chanvre, HQE, RT2012) pour y installer un relais médical télésanté

Contexte : Village rural de 1330 habitants dans le Sud-Essonne, Moigny-sur-école est engagé depuis 2011 dans une démarche Agenda 21. Et depuis 20 ans, la commune s'attache à embellir et dynamiser son centre-bourg en préservant un patrimoine bâti pas toujours entretenu et en offrant aux habitants de nouveaux services utiles pour le quotidien ou l'épanouissement. Après la création d'un commerce multi-service, d'une médiathèque, de logements locatifs, la commune a acquis une grange à l'abandon au cœur du bourg. Elle a voulu faire de ce modeste bâti agricole un exemple de rénovation ambitieuse, associé à un service de santé innovant, anticipant la désertification médicale entamée sur le territoire avec son logement à l'étage.

Rattachement de l'action à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :
Agenda 21 communal, label « Notre Village – Terre d'Avenir », PLU

Description/objectifs de l'action en santé-environnement :

1. La restauration a commencé début 2017, permettant de réaliser au rez-de-chaussée un local commercial et à l'étage un logement communal attribué à un jeune du village. Une attention particulière a été portée aux économies d'énergie et à l'utilisation de matériaux biosourcés. Ainsi, le bâtiment après rénovation est classé B en termes de consommation énergétique, plus économe donc que ne le préconisent les normes actuelles.
2. L'isolation a été intégralement réalisée avec un enduit chaux/chanvre, pour soutenir la filière économique « chanvre » locale (Gâti chanvre) et les artisans locaux développant ce savoir-faire, un projet reconnu Territoire à Energie positive pour la croissance verte. Ce matériau est en effet exemplaire sur le plan écologique : ressource renouvelable aux bonnes performances techniques, sa culture n'utilise pas de traitement chimique, nécessite peu d'eau, permet de limiter les traitements pesticides sur les cultures suivantes (blés, maïs). Il est de plus produit et transformé à proximité d'où de faibles émissions de CO2 pour le transport jusqu'au chantier. L'utilisation de matériaux tels que la chaux et le chanvre permettent en outre de limiter l'exposition des populations fragiles accueillies au Centre médical à la pollution intérieure.
3. En effet, pour rendre à ce patrimoine une utilité profitable à tous et dans le cadre d'un plan de redynamisation du centre-bourg, la municipalité a souhaité innover avec la mise en place d'un « Relais Médical Télésanté Sud-Essonne », Grand Public, premier du genre en Île-de-France. En effet, la prise en compte de divers éléments atteste d'un déficit prévisible de médecins sur le territoire, alors que la population est vieillissante et qu'il y a une augmentation des pathologies chroniques. L'idée est de s'approprier les nouvelles technologies, l'arrivée prochaine de la fibre et l'évolution des directives sanitaires, pour tenter de faire face au défi de la décennie à venir.
4. La mise en place d'une nouvelle offre de soin par la télé médecine de proximité et « encadrée par des infirmières » se fera avec l'aide d'un chariot technique regroupant tous les instruments nécessaires à la consultation, mais aussi d'une valise connectée pour éviter certains patients les plus fragiles de se déplacer au cabinet médical. Une infirmière sur place se chargera de l'accueil et des actes à pratiquer. Ce service imaginé au bénéfice des patients et avec le concours des professionnels du secteur est une des alternatives locales pour optimiser le « temps soignant médecin », pour garantir dès aujourd'hui aux patients un accès aux soins facilité, sans rupture de suivi ni de prescriptions, tout en libérant du « temps soignant » pour les médecins généralistes du territoire en téléconsultations, centrées sur l'expertise médicale, le diagnostic et la prescription.

5. L'infirmière dispose d'un chariot technique et d'une connexion en visioconférence avec un médecin généraliste, procédé innovant et répondant à des objectifs à la fois environnementaux, économiques et sociaux, il nous semble important de diffuser cette action qui montre que des solutions existent, même pour de petites communes afin d'en finir avec l'isolement médical en zone rurale et démontrer qu'on peut vivre autrement grâce aux nouvelles technologies.
6. Limitation des déplacements en véhicule aux médecins et aux patients grâce aux nouvelles technologies favorisant la préservation de l'Environnement, autre enjeu majeur de santé publique.
7. 1er centre de télémedecine est observé de près par l'Agence Régionale de Santé, car son intérêt est aussi de voir se désengorger les urgences des hôpitaux, souvent encombrées par des personnes qui n'ont plus de médecin traitant, dont les cas ne relèvent pas toujours d'une réelle urgence et qui coûtent très cher à la collectivité.

Résultats attendus ou observés de l'action :

- 1- S'impliquer et montrer l'exemple pour promouvoir un logement et des environnements intérieurs favorables à la santé dans la rénovation
- 2- Une rénovation énergétique ambitieuse, durable et performante utilisant les ressources et les savoir-faire locaux tels que la mise en œuvre du chanvre, un matériau
- 3- Soutenir le lien social et permettre à la population d'accéder à une offre de service de qualité et de proximité en zone rurale conformément aux objectifs de la municipalité figurant dans l'Agenda 21 communal, éviter les ruptures de traitements médicaux
- 4- Prévenir les expositions des publics sensibles, accueillis au Relais médical télésanté, à l'environnement intérieur par l'utilisation de matériaux biosourcés, moins nuisibles à la santé.

Populations "cibles" de l'action : La population est vieillissante ou souffre de plus en plus de pathologies chroniques qui nécessitent un suivi régulier :

- ayant un médecin traitant : Il est de bonne pratique de faire régulièrement un point sur l'évolution de l'état général du patient sans pour autant nécessiter obligatoirement un examen médical complet au cabinet du médecin.
- n'ayant plus de médecin traitant : il est indispensable de trouver une réponse médicale pour garantir le suivi des prescriptions et évolution des pathologies chroniques.

Le logement situé à l'étage est loué prioritairement à des jeunes habitants, devise depuis 24 ans de la municipalité pour toute création de logements communaux gérés directement par le CCAS communal « Premier Job / Premier Logement ».

Facteurs de réussite de l'action :

- La ténacité,
- Un gros travail de recherche de subventionnements notamment avec l'Etat dans le cadre de la revalorisation du petit commerce en centre bourg. (Dotation de soutien à l'Investissement Local),
- La concertation avec l'ensemble des partenaires, aussi bien pour le volet technique (filière chanvre locale soutenue par le Parc naturel régional du Gâtinais français ; SOS Médecins 91 pour l'équipement technique du Relais médical télésanté) qu'institutionnels (Conseil Départemental, CPAM, ARS, Communauté de Communes des 2 Vallées, etc...),
- Le dispositif a été récompensé par le Concours National le 3 juillet 2019 par l'attribution de la Marianne d'Or au titre des valeurs portées sur « l'engagement territorial et la proximité citoyenne », dont les critères sont définis par un projet innovant et contribuant à la transformation du pays, confortant les libertés locales qui sera présenté par un nouveau projet de Loi prochainement au Parlement.

Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) : plus de 1 an

Année de mise en œuvre de l'action : 2017 – ouverture des portes en février 2019

Dispositif d'évaluation de l'action : Oui

Modalités et le cas échéant, résultats de l'évaluation de l'action : Fréquentation, interview des patients par la presse et retours spontanés

Très satisfaisant – dispositif très sollicité et relayés par les médias, radios, presse locale et nationale, élus locaux, associations des Maires de France (AMF), Ile de France (AMIF) et l'Union des Maires de l'Essonne (UME).

Thématique(s) :

- Agriculture (rurale, urbaine)
- Bâtiment
- Inégalités Territoriales Environnementales et Sociales de Santé (ITESS)
- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE
- Populations sensibles/vulnérables

Mots-clefs : Innovation, santé, transversalité, exemplarité, lutte contre la désertification médicale en zone rurale

3. Montage

Gouvernance : Diagnostic territorial (PLU et audit Association "Notre Village - Terre d'Avenir")

- Prise en compte des objectifs de développement durable
- Prise en compte des préconisations du Parc naturel régional du Gâtinais français et des labels HQE / RT2012 pour la restauration du patrimoine bâti
- Concertation avec les professionnels du secteur et les institutions pour l'étude de faisabilité de la création d'un service médical innovant
- Création de l'ASSOCIATION DES INFIRMIERS DU RELAIS TELESANTE SUD ESSONNE regroupant 15 professionnels de santé.
- Recherche de financements auprès des partenaires, recherche de solutions techniques avec le centre SOS médecins 91
- Participation aux concertations pour la mise en place d'une nomenclature CPAM adaptée à cette nouvelle pratique (codifications des actes, rémunérations du personnel soignant)
- Communication sur le projet – Portes Ouvertes au public

Partenaires impliqués dans le l'action :

- Partenaire(s) privé(s)
 - Laboratoire français HOPI MEDICAL pour la création du chariot technique médical et sa valise connectée – Médical Concept (plateforme de prise de rendez-vous)
- Partenaire(s) associatif(s)
 - SOS Medecin 91
 - Association des infirmiers du Relais Télésanté Sud-Essonne
- Partenaire(s) public(s)
 - Ministère de la transition écologique et solidaire
 - Parc naturel régional du Gâtinais français
 - Région Ile-de-France

- Ministère de la Santé
- CPAM
- ARS Ile de France

A retrouver sur le site : territoire-environnement-sante.fr



Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

 **Cerema** *, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*